



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

téléphone

Question écrite n° 102694

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les effets du téléphone portable pour son utilisateur. Un article publié dans le *Journal of the american medical association* daté du 23 février 2011 rapporte les résultats préliminaires d'une étude sur l'impact des téléphones portables. Ses auteurs relèvent que l'utilisation durant cinquante minutes d'un téléphone portable accroît le métabolisme du glucose dans une région du cerveau située proche de l'antenne du téléphone. Si les effets cliniques sont encore inconnus, les résultats de cette étude n'en sont pas moins inquiétants quant aux effets des nouvelles technologies, notamment des téléphones cellulaires, sur la personne humaine. Aussi, elle souhaiterait connaître les études françaises en cours dans ce domaine et si le Gouvernement entend mettre en place une réflexion sur ces éventuels risques.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102694

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2462

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)